



L'emploi salarié

lié au tourisme en Franche-Comté

2003



7 9 3 l'essentiel
5 2
ESS 079718 - Prix 2,50 euros



INCROYABLE FRANCHE-COMTÉ

Jusqu'à 17 400 emplois salariés liés au tourisme en Franche-Comté

13 300 emplois salariés sont générés en moyenne sur l'année par le tourisme. En juillet-août, leur nombre atteint 17 400. Le poids des emplois dans les hébergements et la restauration est plus faible qu'en moyenne en métropole. Il est plus important en zone de montagne que dans le reste de la région. Les emplois sont majoritairement des postes d'employés et six sur dix sont occupés par des femmes. Les salariés dans le tourisme sont plus jeunes que tous secteurs confondus. C'est particulièrement le cas des saisonniers d'été. Environ 6 100 non salariés travaillent en relation avec les touristes.

Comme beaucoup de régions françaises, la Franche-Comté dispose d'un potentiel touristique important. Cependant, elle ne fait partie ni des régions situées le long du littoral méditerranéen ou atlantique ni du massif alpin, qui concentrent la majeure partie de l'activité touristique hexagonale.

La fréquentation touristique amène un surplus de consommation dans la région estimé, selon les comptes du tourisme, à 1,34 milliard d'euros, soit 5,2% du PIB régional. La consommation touristique concerne les hébergements, mais aussi la restauration, le commerce de détail et certains services. Elle permet de créer ou de viabiliser de nombreux emplois. En moyenne sur l'ensemble de l'année 2003, 13 300 emplois salariés dépendent du tourisme en Franche-Comté. Ces effectifs sont comparables à ceux recensés dans les transports et représentent la moitié des effectifs du secteur automobile.

En Franche-Comté, les emplois générés par le tourisme représentent 3,5% des emplois salariés de la région. En



métropole, 4,3% des emplois salariés sont liés au tourisme. En Lorraine, région limitrophe de la Franche-Comté, cette proportion atteint 3,3%. Le poids du tourisme dans la région est cependant conforme à ses caractéristiques géographiques.

En effet, l'importance des zones rurales et un massif montagneux présentant peu de stations de montagne expliquent la moindre présence des emplois générés par le tourisme au niveau régional. Ainsi, en métropole, c'est en zone rurale que le poids du tourisme est le plus faible (3,4%). À l'opposé, 11,9% des emplois des stations de montagne sont en lien direct avec le tourisme au niveau national. Le massif du Jura se distingue néanmoins par un faible poids de l'emploi touristique au sein des communes hors stations de montagne. Il atteint

3,0% en moyenne dans le Jura alors qu'il s'établit entre 4,3% dans les Alpes et 7,7% dans les Pyrénées.

Les hébergements touristiques et la restauration regroupent 44% des emplois liés au tourisme

Dans la région, plus de 2 600 emplois salariés liés au tourisme dépendent de l'hôtellerie et 2 250 de la restauration. Avec les autres hébergements touristiques (campings, gîtes, auberges de jeunesse...), les activités d'hébergement et de restauration regroupent plus de 5 800 emplois, soit 44% des effectifs salariés liés au tourisme. Au niveau métropolitain, cette proportion atteint 57%. Ce poids plus faible des emplois dans les hébergements et la restauration s'explique en partie par une capacité d'accueil par établissement plus faible qu'au niveau national¹.

Les 7 500 autres emplois générés par la présence de touristes se répartissent entre le commerce, les activités sportives et culturelles, des activités très touristiques telles que les offices de tourisme ou les thermes et des services comme les banques ou les coiffeurs.

¹ Plus d'un hôtel homologué sur cinq a moins de dix chambres en Franche-Comté et six sur dix moins de 20 chambres. Dans les plus petits hôtels, l'emploi salarié est proportionnellement moins important que dans les plus grands établissements. Le poids de l'emploi non salarié (chef d'établissement et conjoint collaborateur) est généralement plus élevé.

L'emploi généré par le tourisme varie assez fortement selon les saisons. Ainsi, entre les mois de mai et de septembre, les activités touristiques emploient en moyenne 14 900 personnes. Ce sont 3 200 emplois de plus qu'entre les mois de décembre et avril.

En juillet et août, l'emploi salarié lié au tourisme enregistre un pic avec 17 400 emplois touristiques, soit 4,4% de l'emploi salarié total sur cette période.

Cette saisonnalité est plus ou moins forte selon les activités. La progression la plus importante concerne les hébergements hors hôtellerie, dont les effectifs sont multipliés par deux. L'ouverture de la plupart des campings à partir des vacances de printemps jusqu'en septembre explique en partie cette forte saisonnalité.

À l'inverse, l'emploi dans l'hôtellerie et la restauration présente une saisonnalité moins marquée : le nombre de salariés augmente respectivement de 35% et 21% en juillet par rapport au mois de janvier.

Un emploi sur cinq dans l'hôtellerie

	Hôtels	Autres hébergements touristiques	Restauration	Commerces ¹	Activités sportives et récréatives ²	Activités très touristiques ³	Autres ⁴	TOTAL
Saison été	2.720	1.240	2.480	4.190	940	660	2.630	14.860
Haute saison été	2.890	1.680	2.800	5.170	1.030	700	3.110	17.380
Basse saison été	2.610	950	2.260	3.540	880	640	2.310	13.190
Saison hiver	2.410	880	2.030	3.250	910	580	1.600	11.660
Haute saison hiver	2.420	950	1.960	3.070	950	570	1.560	11.480
Basse saison hiver	2.410	830	2.070	3.360	880	590	1.630	11.770

Source : INSEE-DADS 2003

1 : boulangeries, supérettes, commerces de viandes et poissons, cafés-tabacs, super et hypermarchés, autres commerces alimentaires et commerces de détail non alimentaires

2 : remontées mécaniques, offices de tourisme, parcs d'attractions et casinos, gestion du patrimoine, thermes et centres de thalassothérapie

3 : gestion d'installations sportives, autres activités sportives, autres activités récréatives

4 : coiffure, finance, transports fluviaux et activités faiblement touristiques

Saison été : mois de mai à septembre
Haute saison été : mois de juillet et août
Basse saison été : mois de mai, juin et septembre
Saison hiver : mois de décembre à avril
Haute saison hiver : mois de février et mars
Basse saison hiver : mois de décembre, janvier et avril

Une proportion plus forte d'emplois générés par le tourisme dans le Jura

La moitié des emplois générés par le tourisme en Franche-Comté sont localisés dans le Doubs, soit 6 600 emplois. Le Jura compte 27% des emplois liés au tourisme, tandis qu'un peu plus de 10% des emplois sont situés en Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort.

Le Jura est le département où le tourisme génère proportionnellement le plus d'emplois. En moyenne sur l'année 2003, 4,4% des emplois sont en lien direct avec le tourisme dans ce département. À l'opposé, seuls 2,5% des emplois dépendent du tourisme en Haute-Saône. Entre l'hiver et la haute saison d'été, la progression des effectifs dépasse 50% dans le Jura et en Haute-Saône. Elle est plus limitée dans le Doubs (+45%) et surtout dans le Territoire de Belfort (+37%).

Montagne : des emplois concentrés dans les hébergements et la restauration

Offrant de nombreuses possibilités de randonnées ou de circuits VTT mais également un important domaine de ski de fond, les massifs des Vosges et du Jura attirent sportifs et passionnés de la nature. Dans ces zones de montagne, par comparaison à la basse saison hivernale, l'emploi salarié lié aux activités touristiques augmente sensiblement en juillet-août (+1 400 postes) et de façon plus modérée en février-mars (+240 postes). Avec 3 100 emplois en moyenne sur l'année, 5,5% de l'emploi salarié total est généré par le tourisme, soit deux points de plus que la moyenne franc-comtoise.

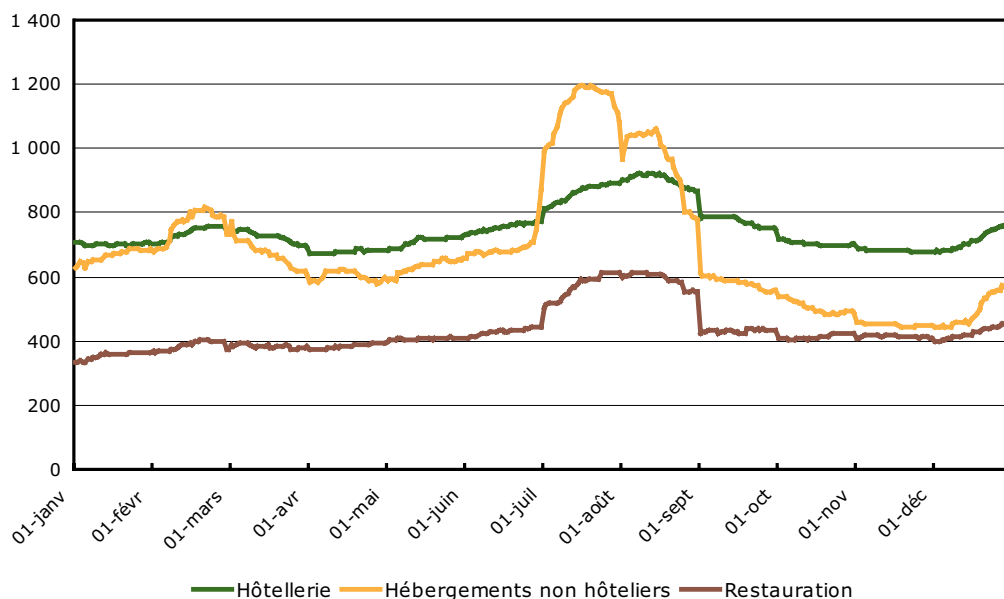
Dans ces zones, trois emplois sur cinq sont liés aux activités d'hébergement et de restauration. Ces dernières concentrent 80% des emplois offerts par les hébergements non hôteliers de la région. L'essentiel de la hausse de l'emploi touristique en haute saison hivernale se réalise dans ces types d'hébergements.

Plus de la moitié des emplois touristiques en zones urbaines

Dans six des plus grandes unités urbaines de la région (Besançon, Belfort, Montbéliard, Dole, Vesoul et Lons-le-Saunier)², le poids des activités touristiques est relativement faible. Seulement 3,1% des emplois salariés sont liés au tourisme. Néanmoins, ces communes concentrent une part importante de l'emploi touristique régional. 6 800 emplois y sont générés par le tourisme, soit un emploi touristique sur deux.

² Pontarlier présentant une fréquentation de ses hôtels proche de ceux situés en zone de montagne a été classé dans ce zonage.

En zone de montagne, une double saisonnalité dans les hébergements non hôteliers



Source : INSEE-DADS 2003

En zone urbaine, 30% des emplois liés au tourisme se trouvent dans le commerce, soit deux points de plus qu'au niveau régional. Une spécificité des zones urbaines est l'importance des activités récréatives et sportives. Elles regroupent plus d'un emploi touristique sur dix.

Quant aux activités d'hébergement et de restauration, elles ne représentent qu'un tiers des emplois touristiques. Le poids de la restauration est plus important que celui de l'hôtellerie (17% contre 14% des emplois touristiques).

6 140 non salariés en contact avec des touristes

La mesure de l'emploi salarié est une approche pour rendre compte de l'impact du tourisme sur l'économie régionale, mais elle n'est pas exhaustive. Si on croise l'activité des établissements et leur localisation géographique, on estime à 6 140 le nombre de non salariés dont une partie de l'activité est en lien direct avec le tourisme. C'est 31% des effectifs non salariés de la région. Parmi eux, 9% travaillent dans les hébergements, 22% dans la restauration et 27% dans la boulangerie.

Au sein des départements, le Doubs concentre 42% des emplois non salariés « touristiques » et le Territoire de Belfort 13%. Ces proportions sont très proches du poids de l'ensemble des non salariés de ces départements au sein de la région. En revanche, le Jura compte 26% des non salariés liés au tourisme de Franche-Comté contre 22% du total des non salariés. Cette surreprésentation est liée à une présence plus forte d'hébergements touristiques et de commerces de détail non alimentaires. À l'inverse, les hébergements et la restauration sont sous représentés en Haute-Saône au sein des secteurs d'activité.

	Non salariés	Répartition en %	Part au sein des effectifs non salariés en Franche-Comté en %
Hébergements	550	8,9	100,0
Restauration	1.370	22,3	98,7
Commerce	3.590	58,5	69,0
Autres	630	10,3	52,0
Franche-Comté	6.140	100,0	30,5
Dont Doubs	2.560	41,7	30,4
Jura	1.610	26,2	35,1
Haute-Saône	1.200	19,6	25,8
T. de Belfort	770	12,5	31,1

Source : INSEE-Sirene

Le nombre d'emplois progresse de 2 500 personnes entre la basse saison hiver et juillet-août. Le surcroît d'activité généré par la clientèle de loisir est cependant partiellement compensé par un recul de la clientèle d'affaires au cours de l'été. Entre janvier et décembre 2003, si on excepte le pic estival, l'emploi touristique augmente régulièrement tout au long de l'année. Cette hausse est essentiellement le fait de la restauration, les effectifs dans les hébergements variant peu au cours de l'année.

Rural : une forte progression de l'emploi touristique en été

Le poids du tourisme dans l'emploi salarié est également peu élevé en zones rurales. 3 400 personnes travaillent en lien avec le tourisme, soit 3,2% des emplois salariés. Le poids des hébergements et de la restauration y est plus important qu'en zone urbaine. Un emploi salarié lié au tourisme sur deux dépend de ces activités. Les boulangeries occupent, elles aussi, une place non négligeable puisqu'elles emploient plus de 10% des effectifs salariés liés au tourisme.

Un emploi sur deux en zone urbaine

	Urbain	Montagne	Rural
Saison été	7.450	3.410	4.000
Haute saison été	8.450	4.130	4.800
Basse saison été	6.780	2.930	3.480
Saison hiver	5.930	2.840	2.890
Haute saison hiver	5.670	2.980	2.830
Basse saison hiver	6.090	2.740	2.940

Source : INSEE-DADS 2003

exclusivement touristiques (cf. méthodologie), les femmes sont plus nombreuses que les hommes. 58% des salariés du secteur touristique sont des femmes, tandis qu'elles représentent seulement 45% des salariés tous secteurs confondus.

Les salariés liés au tourisme sont également un peu plus jeunes que dans les autres secteurs. 36% des emplois liés au tourisme sont occupés par des personnes de moins de 26 ans, soit près de dix points de plus que dans l'ensemble des secteurs d'activité. Inversement, 20% des salariés sont âgés de plus de 46 ans dans les activités dépendant du tourisme contre 27% tous secteurs confondus.

La plupart des activités touristiques relèvent du tertiaire, ce qui a un impact sur la structure socioprofessionnelle. Plus de 62% des emplois touristiques sont des postes d'employés. Dans l'ensemble des secteurs d'activité de la région, cette proportion tombe à 31%. En revanche, seuls un quart des emplois liés au tourisme sont occupés par des ouvriers (43% tous secteurs confondus). Les professions intermédiaires, les cadres et chefs d'entreprises salariés sont également moins représentés dans les activités touristiques.

Par ailleurs, la proportion d'emplois à temps complet est plus faible dans les activités dépendant du tourisme qu'en moyenne dans la région (respectivement 58% et 69%).

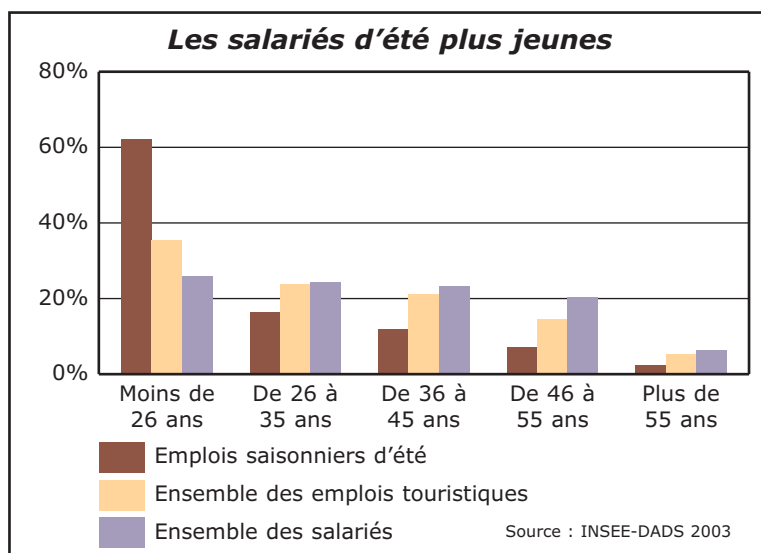
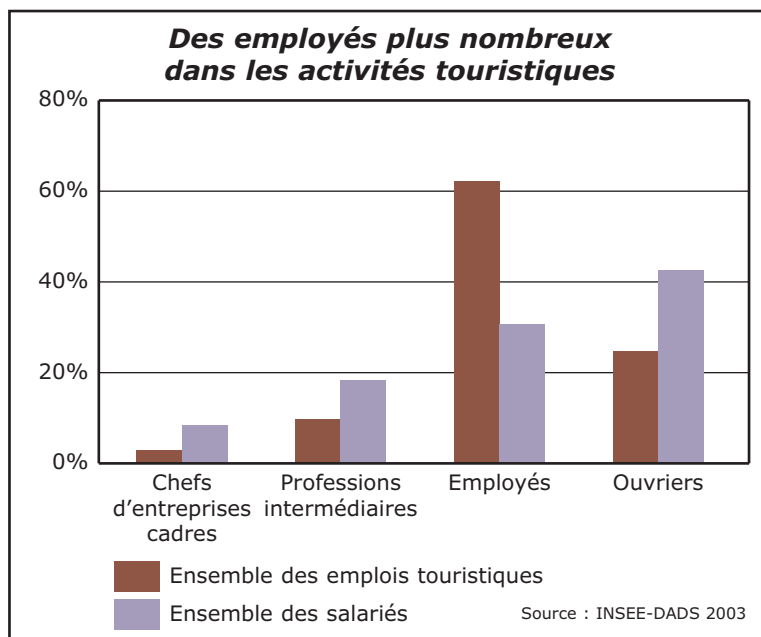
Les emplois liés au tourisme se caractérisent également par une durée de poste relativement courte et un salaire moyen plus faible. Dans près de 65% des cas, la durée des postes est inférieure à six mois. Cette proportion atteint 84% dans les hébergements non hôteliers. Quant à la rémunération nette horaire, elle est plus basse que dans l'ensemble des secteurs : les salariés du tourisme sont payés 7,04 euros nets de l'heure tandis que la rémunération horaire moyenne s'élève à 10,3 euros dans la région. Cette plus faible rémunération est liée en grande partie à une moindre présence de cadres, de chefs d'entreprises salariés et de professions intermédiaires.

Parmi les saisonniers d'été, six sur dix ont moins de 26 ans. Ces salariés travaillent principalement dans les super et hypermarchés (21%), dans la restauration (16%) et dans les hébergements non hôteliers (11%). Enfin, la durée de leurs contrats est en général très courte : un saisonnier d'été est embauché en moyenne pour une durée inférieure ou égale à un mois.

Entre janvier et août, le nombre d'emplois touristiques augmente de 80%. Cette hausse touche principalement les activités sportives et récréatives et les hébergements hors hôtellerie. Pour ces derniers, les effectifs sont multipliés par 3,3 entre février-mars et les mois de juillet et août, en raison d'une forte présence des campings.

Des emplois plus féminisés

Parmi l'ensemble des emplois fortement ou



L'emploi salarié

Méthodologie

Emploi salarié :

Le tourisme correspond à un déplacement géographique de la consommation de certaines personnes, depuis le lieu de leur résidence principale vers le lieu où elles ont décidé de passer au moins une nuit pour un motif de loisirs, de santé ou professionnel. Traditionnellement, l'emploi touristique est suivi à travers les activités dites «caractéristiques du tourisme». Selon la définition de l'Organisation mondiale du tourisme, il s'agit des activités «dont une partie de l'output principal est constituée de produits qui, dans la plupart des pays, cesseraient d'exister en quantité significative en l'absence de tourisme». Les principales activités sont l'hôtellerie et les autres formes d'hébergement, la restauration et les cafés, les téléphériques et remontées mécaniques, les agences de voyages et le transport de voyageurs. Cette définition, utilisée par la Direction du tourisme pour l'élaboration des comptes du Tourisme, permet les comparaisons internationales et le suivi conjoncturel.

La nouvelle méthode d'estimation des emplois salariés liés au tourisme, mise au point par l'Insee, repose sur un principe différent. Elle n'est pas comparable avec celle qui avait été utilisée en 2001 et 2004. Afin de mieux rendre compte des impacts territoriaux, un établissement peut être qualifié de «touristique», et son emploi alors comptabilisé en «touristique», en fonction du caractère plus ou moins touristique de son activité et du niveau d'équipement touristique de la commune. En fonction de ces deux critères (activité et localisation de l'établissement), des règles de décision permettent de déterminer quelle part de l'emploi de l'établissement (de tout l'emploi à aucun emploi) sera considérée comme liée au tourisme (cf. tableau). Pour permettre des comparaisons géographiques pertinentes, les activités en lien avec le tourisme mais pas avec la fréquentation touristique du territoire analysé sont exclues (agences de voyages pour des séjours à l'étranger ou fabrication de caravanes par exemple).

Par ailleurs, les emplois induits ne sont pas comptabilisés dans cette évaluation. Ainsi, l'ouverture d'un commerce de détail saisonnier est prise en compte mais ce dernier «induit» des emplois dans le commerce de gros qui, eux, ne sont pas retenus. Les emplois liés à la consommation tirée des revenus des employés de ce commerce ne sont également pas pris en compte.

La méthode repose sur l'exploitation des DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales) de 2003. Elles couvrent toutes les catégories de salariés, pour tous les établissements et pour toutes les activités économiques à l'exception de l'agriculture, des services domestiques et des services de l'État. Le fichier DADS permet de connaître le niveau de l'emploi salarié par activité pour chaque jour de l'année. Les caractéristiques des salariés par genre, âge et type d'emploi sont celles de ceux employés dans les activités 100% et fortement touristiques.

Type d'activité \ Type de commune	Bien équipée pour le tourisme	Moyennement équipée pour le tourisme	Peu équipée pour le tourisme
100% touristique (ex.: hôtellerie)	Tout l'emploi	Tout l'emploi	Tout l'emploi
Fortement touristique (ex.: restauration)	Emploi saisonnier + partie de l'emploi permanent	Emploi saisonnier + partie de l'emploi permanent	Aucun emploi
Moyennement touristique (ex.: activités sportives et récréatives)	Emploi saisonnier + partie de l'emploi permanent	Emploi saisonnier	Aucun emploi
Faiblement touristique (ex.: commerce de détail, habillement)	Emploi saisonnier	Aucun emploi	Aucun emploi
Non touristique (ex.: industrie)	Aucun emploi	Aucun emploi	Aucun emploi

Emploi non salarié :

Le nombre d'emplois non salariés est estimé à partir du fichier Sirene. Les établissements, qui ont été retenus, sont les entreprises individuelles et les SARL sans salariés correspondant au croisement type d'activité et type de commune en gras dans le tableau ci-dessus. Il tient compte des conjoints collaborateurs déclarés.

Pour en savoir plus

- Insee première n° 1099 L'emploi salarié dans le tourisme : une nouvelle estimation
- L'essentiel n° 80 L'emploi salarié lié au tourisme en 1998 - évolution de 1998 à 2001

Direction Régionale de l'INSEE de Franche-Comté

83, rue de Dole - B.P. 1997 - 25020 BESANCON Cedex - Tél : 03 81 41 61 61 - Fax : 03 81 41 61 99 - <http://www.insee.fr/fc>

Comité Régional du Tourisme de Franche-Comté

Observatoire Régional du Tourisme - la City - 4, rue Gabriel Plançon - 25044 BESANCON Cedex - Tél : 03 81 25 08 08 - Fax : 03 81 83 35 82 - <http://observatoire.franche-comte.org> - L'Observatoire Régional du Tourisme est financé par la Région Franche-Comté et le Ministère du Tourisme

N° ISSN : 1248-2544 - © INSEE 2007 - dépôt légal : mars 2007

Directeur de la publication : Didier Blaizeau - Rédacteur en chef : Patrice Perron - Mise en page : Comité Régional du Tourisme
Textes : Patrice Perron (INSEE) - Caroline Guichard (INSEE) - Frédéric Laroche (CRT)